



DÉPARTEMENT DU DOUBS  
**MAIRIE DE MAMIROLLE**  
25620  
2 bis rue de l'école  
TÉL 03 81 55 71 50  
FAX 03 81 55 74 61  
[mairie@mamirolle.com](mailto:mairie@mamirolle.com)  
[www.mamirolle.fr](http://www.mamirolle.fr)

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 20 mai 2025 à 19h30

**Présidence :** M. Daniel HUOT, Maire

**Présent :** tous les conseillers, sauf Messieurs MAILLOT Dominique, COPPOLA Ernest, LEHEC Gaël, JEANNEY Michel, BONNET Sébastien, BOSIA Jean, DUCOULOUX Albert, DUREY Jean-Paul, SIMONIN Laurent, VANICAT Jean-Michel et Mesdames MULLER Julie, VEZINIER Marilyn, PIREDDU Chantal, excusés

**Procurations :** de M. MAILLOT Dominique à M. REGENNASS Philippe  
de M. COPPOLA Ernest à M. LETHIER Daniel  
de M. BONNET Sébastien à Mme JAY Karène  
de M. DUREY Jean-Paul à M. LINDECKER Cédric  
de M. SIMONIN Laurent à M. SCHWEITZER Francis  
de M. VANICAT Jean-Michel à Mme LONGO Lucie

**Secrétaire :** Madame LONGO Lucie

\*\*\*\*

Le Maire certifie :

- que la convocation du conseil municipal a été faite le 15 mai 2025 ;
- que le nombre de conseillers en exercice est de 28

La liste des délibérations est affichée en mairie. Cette liste des délibérations ainsi que les délibérations sont publiées sur le site internet de la commune le 23 mai 2025

Le présent procès-verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution des articles L.2131-1, L2121 -25 et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du PV du Conseil Municipal du lundi 14 avril 2025**
- 2. Budget communal : vote des subventions aux associations.**
- 3. Agents communaux : modification du tarif d'intervention.**
- 4. Exploitation des bois d'un tiers par l'ONF - dédommagement**
- 5. Association des donneurs de sang du Plateau : demande de mise à disposition gratuite de la grande salle des fêtes**
- 6. Informations diverses :**
  - ✓ Point sur les demandes d'autorisation d'urbanisme / DIA et demandes de certificat d'urbanisme
  - ✓ Information du Conseil Municipal des actes de gestion pris dans le cadre des délégations attribuées au Maire

\*\*\*\*

**Préalablement à l'ouverture de la séance, il est procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, des jurés d'assises de l'année 2026.**

Au terme de cette procédure, la séance du Conseil Municipal est ouverte à 20h00.

### **1. Approbation du PV du Conseil Municipal du lundi 14 avril 2025**

Le procès-verbal de la réunion du lundi 14 avril 2025 a été adressé à chaque conseiller municipal. Monsieur le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction de ce procès-verbal. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

### **2. Budget communal : vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée la proposition des membres du Comité Consultatif « vie scolaire, péri scolaire, relations avec les associations et les comités » de versement de subventions aux différentes associations du village pour cette année 2025.

Son exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant des subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

Article 65748	Budget 2025
Anciens Combattants	230 €
Association des retraités de Mamirolle	500 €
Comité d'Animation de Mamirolle	1200 €
Association Familles Rurales	3300 €
Association des donneurs de sang	100 €
Fédération des Amis des Maisons de retraite	100 €
Foyer Socio-Educatif du Collège de Saône	632 €
Association Sportive Saône Mamirolle (Foot)	2000 €
Association Karaté Club de Mamirolle Saône	500 €
Association Sportive La Mancine	2000 €
Entente Saône Mamirolle Handball	3000 €
Tennis Club de Mamirolle Montfaucon	600 €

### **Subvention exceptionnelle**

Association de Karaté Club Mamirolle Saône (Aide au déplacement – Coupe de France de Body karaté – Paris )	220 €
--	-------

<b>TOTAL</b>	<b>14 382 €</b>
--------------	-----------------

### **3. Agents communaux : modification du tarif d'intervention**

Les agents des services techniques de la commune sont parfois amenés à effectuer des travaux pour le compte de tiers.

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que le coût horaire d'intervention de ces agents a été fixé, par délibération n°2024-40 en date du 26 juin 2024 à 80 €.

Compte tenu des revalorisations salariales et des avancements d'échelon et de grade des agents Monsieur le Maire propose de revaloriser leur tarif d'intervention et de le porter à 100 € à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décident de fixer le coût horaire par agent communal à 100 € à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025
- décident que toute heure commencée sera due.

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 2024/40 en date du 26 juin 2024.

#### 4. Exploitation, par l'ONF, des bois d'un tiers : dédommagement

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que l'Office National des Forêt (ONF) a par erreur, désigné et fait façonner, pour le compte de la commune, soixante-dix-huit arbres situés sur la parcelle cadastrale ZE 106 appartenant à Mme ECKERT Jeannine suivants :

Récapitulatif des arbres – Parcelle ZE n°106		
Diamètre à 1.30 m	Epicéas verts	Epicéas secs
10	3	0
15	3	3
20	8	9
25	6	12
30	7	14
35	4	8
40	0	1
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>47</b>

Les bois ont été vendus dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement, tandis que les houppiers (branchages) ont été laissés sur place pour la biodiversité.

Le volume total de bois s'élève à 60 stères de qualité trituration dont la valorisation est détaillée ci-dessous. Après déduction des frais d'exploitation et de gestion du chantier (ATDO), leur valeur nette s'établit à 425.13 € HT.

Détail de la valorisation des bois			
	Volume (m3a)	PU/ m3a	Prix bord de route
EPC	20	32	651.32 €
EPC / SEC	40	23	920 €
			<b>1 571.32 €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Abatage et débardage	60	17.50	1056.19 €
ATDO (1.5 €/m3)	60	1.5	90 €
			<b>1 146.19 €</b>
<b>Valeur nette</b>			<b>425.13 €</b>

Mme ECKERT Jeannine, représentée par sa fille Mme THOLOMIER ayant acceptée les modalités de dédommagement susmentionnées, Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée que la commune de Mamirolle reverse à Mme ECKERT Jeannine la somme de 425.13 € correspondant à la valeur nette des bois exploités par erreur.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décident, à l'unanimité, de reverser à Mme ECKERT Jeannine la somme de 425.13 € en dédommagement des bois susmentionnés, exploités par erreur.

## 5. Association des donneurs de sang du plateau : demande de mise à disposition gratuite de la grande salle des fêtes.

L'association des donneurs de sang du plateau de Saône et de ses environs dont la Présidente habite Mamirolle organisera un loto le dimanche 14 septembre 2025 de 13h30 à 19h30 dans la grande salle des fêtes de Mamirolle afin de collecter des fonds pour sensibiliser et encourager la population à donner son sang.

Il a été décidé d'organiser cet événement sur la commune de Mamirolle, au plus près des étudiants de l'ENILEA, afin de les encourager à donner leur sang.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande de mise à disposition gratuite de la grande salle des fêtes.

Afin de soutenir cette action, monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de mettre à disposition de l'association des donneurs de sang du plateau de Saône et de ses environs la grande salle des fêtes moyennant le paiement de la moitié du tarif de location, week-end, de la salle des fêtes, sans cuisine, du cercle 1.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décident par, 20 voix Pour et une abstention, de mettre à disposition de l'association des donneurs de sang du plateau de Saône et de ses environs la grande salle des fêtes moyennant le paiement de la moitié du tarif de location, week-end, de la salle des fêtes, sans cuisine, du cercle 1.

## 6. Informations diverses

### ✓ Point sur les demandes d'autorisation d'urbanisme / DIA et demandes de certificats d'urbanisme

	NOM	Lieu des travaux	Nature des travaux	Décisions
<b>Décision de PC</b>	M et Mme MULLATIER Quentin et Justine	8 C Rue du Stade	Extension d'une maison d'habitation de 17.90 m <sup>2</sup> en ossature bois, toiture plate végétalisée	Accordé le 15/05/2025
<b>Demandes de PC</b>	SAS Pliage 25	ZAE du Noret – 28 Rue du Noret	Construction d'un bâtiment industriel de 477,97 m <sup>2</sup> à usage de façonnage et de pliage de métaux	
	M. LE TALLEC Yves	Rue des Prairies	Construction d'un abri de jardin de 25 m <sup>2</sup> en limite de propriété	
	GAEC BALANCHE	Lieu-dit Champs du Fourneau	Construction d'un hangar agricole à toiture photovoltaïque d'une ES de 2660 m <sup>2</sup> destiné au stockage de céréales et de matériels agricoles	
<b>Décisions de DP</b>	M. PEROZ Yohan	21 Bis rue du 6 septembre	Edification d'une clôture : pose d'un grillage rigide d'une hauteur 1.73 mètres, pose d'un portail à 2 vantaux d'une hauteur de 2 mètres	Accordé le 18/04/2025

	M. HENRIOT COLIN Luc	Rue des Cerisiers	Division des parcelles Préfixe 297 cadastrées section ZA n°181 et ZA n°183 par le détachement de 2 lots	Accordé le 22/04/2025
<b>Dépôt de DP</b>	M. SCHWEITZER Francis	4 Rue de la Grange du Cerf Le Gratteris 25620 Mamirolle	Installation, sur terrasse existante, d'une pergola d'une ES de 19.7 m <sup>2</sup>	
	M. BOINET Bernard	1 Rue du six septembre	Pose de 4 panneaux solaires en surimposition à la toiture, façade Sud	
	M. MIRA Guy	4 Rue Mercier	Installation de 8 modules photovoltaïques d'une superficie de 20 m <sup>2</sup> en surimposition à la toiture	
	M. PERSONENI Stéphane	3 rue des Champs Grosbois	Installation de 6 panneaux photovoltaïques en surimposition à la toiture de la maison d'habitation	

	Pétitionnaire	Références cadastrales et objet	Adresse du terrain	Décision
Demande de certificat d'urbanisme d'information.	SCP ZEDET PETIT	Section AD n°33	5 Rue de Vesson	Traité le 06/05/2025
	SCP RACLE et COLIN et ASSOCIES	Section AH n°232 et AH n°233	Lieu-dit « Au Village Nord »	Traité le 06/05/2025
	SCP RACLE et COLIN et ASSOCIES	Section ZE n°72	Lieu-dit La Combe sur l'Epine	Traité le 07/05/2025
	SARL VIENNET FERRAND PERSONENI	Section AH n°72	Lieu-dit « Au village Nord »	
	SCP RACLE et COLIN et Associés	Section AI n°77	21 Rue de l'église	
	SELARL Office Lumière	Section AH n°49, n°50, n°170, n°171, n°172 et n° 173	12 Rue du Général Donzelot	

✓ Commandes effectuées

Objet : Aménagement du Chemin des Abreuvoirs, Le Gratteris 25620 Mamirolle.

Titulaire : TP JC BONNEFOY

Montant : 29 535.60 € TTC

Objet : Restructuration des sanitaires du CLSH (Cellules n°6 et n°7 de la galerie commerciale)

Titulaire : EURL James CHAGUE

Montant : 32 574.17 € TTC

Objet : Feux d'artifice du 14 juillet 2025

Titulaire : PYRAGRIC Industrie

Montant : 3 400 € TTC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55

Le prochain conseil municipal se tiendra **le Mercredi 18 juin 2025 à 19h30**

La secrétaire,

Lucie LONGO



Le Maire,

Daniel HUOT

